

DECLARATION D'UTILISATION

White spirit, pétrole lampant et autres produits en EXONERATION DE TICPE (Ex : TIPP)
(à l'exception des supercarburants, du gazole et du fioul domestique)

ANNEXE V RÉGIME D'EXONÉRATION DE TICPE POUR UN USAGE AUTRE QUE CARBURANT OU COMBUSTIBLE

DECLARATION D'UTILISATION NON TAXABLE (A conserver pendant une durée de 3 ans)

Le soussigné :

Représentant la société :

Habilité pour ce faire

Certifie par la présente que le produit :

conditionné dans un contenant inférieur ou égal à 250 Litres
(nomenclature 2710122100 U 111)

est acquis auprès de la société Service Chimie (siège à St Thibault des Vignes)

en exonération de Taxe Intérieure de Contribution sur les Produits
Énergétiques (TICPE) et ne sera pas utilisé à des fins taxables
(carburant ou combustible)

Adresse complète du lieu d'utilisation :

SIRET du lieu d'utilisation :

A :

Le :

Signature

Tampon Société